Délibération n°2024/24

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 et R. 719-51 à R. 719-112 ;
Vu les statuts, en vigueur, de l'établissement ;
Vu les statuts du Groupe UT.

Objet : Désignation d'un(e) représentant(e) UTT au sein du Groupe UT
Le Conseil d'Administration désigne en qualité de représentant de l'UTT à l'assemblée générale du Groupe UT : - Jenny DUTOUR

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 13
Pouvoirs : 4

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Troyes, le 20 juin 2024

Hervé GRANDJEAN
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 21/06/2024
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 21/06/2024